

Allocution du Secrétaire-Général des Relations internationales économiques et la coopération au développement du Ministère des Affaires étrangères hellénique

M. Constantin Papadopoulos

a l'occasion de la signature de la convention « Mise en place du Conseil d'Affaire Maroc-grec » entre la CGEM et SEV

(Casablanca, 7 septembre 2011)

Vos Excellences,

Mesdames et Messieurs,

D'abord, je voudrais adresser mes plus vifs remerciements à la Confédération Générale des Entreprises du Maroc ainsi, bien sûr, qu'au Gouvernement du Maroc pour l'hospitalité du vers cette Délégation et moi personnellement. Comme vous savez peut-être, après cette cérémonie, l'Ambassadeur, mes collaborateurs et moi-même partirons à Rabat afin d'avoir des entretiens avec mes homologues marocains au Ministère des Affaires Extérieures et de la Coopération, au Ministère du Commerce extérieur, et au Ministère de l'Équipement et du Transport. Nous rejoindrons demain la délégation de SEV à Tanger où nous aurons l'occasion de visiter la ville, le port et la zone économique.

Cette visite constitue une suite naturelle à la 7^{ème} Session de la Commission Mixte Interministérielle et au Séminaire sur la thématique du renforcement des relations économiques et commerciales bilatérales, tenus à Athènes respectivement le 18 Octobre 2010 et le 29 mars 2011, et honorés chaque fois par la présence de S.E. M. Abdellatif MAAZOUZ, Ministre du Commerce Extérieur du Royaume du Maroc. Ces visites ont eu lieu après la visite, réalisée le 10 mars 2010, de S.E. Mme Latifa Akarbach, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération.

Je vous parlerai des résultats de la 7^{ème} Session de la Commission Mixte Interministérielle dans quelques instants. Mais d'abord, je voudrais dire combien je suis content d'être ici à Casablanca accompagné de cette délégation de la Fédération des Entreprises et Industries hellénique. Bien entendu, la présence d'une telle délégation va bien au-delà du symbolique : elle est preuve du dynamisme des entrepreneurs grecs. Je tiens à souligner cela car ces derniers temps vous savez très bien que mon pays s'est trouvé sous la loupe de la presse internationale, et non seulement, suite à une crise économique au départ

nationale mais qui, par la suite, s'est répandue, devenue européenne. Pour des raisons que nous tous en Grèce comprenons et acceptons, nous sommes devenus l'objet d'énormément de critique. Entre autres, cela a emmené les marchés internationaux à retirer toute leur confiance en l'économie, voire, l'Etat, grec.

Dans cette tempête économique et financière, les personnes et les entreprises ne sont pas les seules victimes. Une autre victime est la clarté. Ainsi, on a souvent entendu dire dans les media occidentaux que la Grèce n'aurait du jamais se joindre à la zone euro ; que l'économie grecque est incapable de concurrencer avec succès des pays tels que l'Allemagne, les Pays-Bas ou même l'Irlande, entre autres parce que les grecs travaillent moins, etc., etc.

Heureusement, je peux vous dire que l'expérience des 15 dernières années ne confirme pas cette critique.

Ce que nous avons subi en Grèce, ce sont les conséquences d'un ballonnement, d'un agrandissement excessif du secteur public et d'une incapacité d'acquitter les dettes énormes, et pas toujours divulguées, accumulées en conséquence depuis des années.¹ C'est l'effondrement du secteur public qui a provoqué les difficultés actuelles dans le secteur réel de l'économie et dans le secteur financier, dues en premier lieu au fait que l'accès aux marchés financiers internationaux s'est vu tout d'un coup interrompu.

Je n'essaierai pas de prétendre que le secteur privé en Grèce est sans faiblesses : on a vu ces dernières années les coûts de la production augmenter et les déficits commerciaux s'élargir, signes d'une compétitivité affaiblissante; on a vu une dépendance excessive du secteur privé sur le secteur public, les contrats publics et les fonds structurels européens; on a vu des phénomènes de fraude fiscale répandue, etc. Mais on a vu aussi, ces 15 dernières années, une croissance remarquable, nettement au-dessus des moyennes européennes, une croissance qui a non seulement transformé le pays lui-même mais qui a contribué de manière significative à la stabilité plus large de l'Europe sud-est suite à une expansion très importante des liens de commerce et d'investissement entre la Grèce et nos voisins. Tout cela peut être directement attribué au projet de l'Union monétaire européenne et notre engagement à ce projet. La preuve ? Le fait qu'en 2009 la

¹ In just four years, between 2005 and 2009, government expenditure as a percentage of GDP went from 44% of GDP to 53% of GDP. Public debt increased from €168bn in 2003 (97.4% of GDP) to €298bn in 2009 (127.9% of GDP), i.e., a 77% increase!

Grèce s'est vue propulser en 23^{ème} place dans le monde en termes de produit intérieure brute par tête d'habitant, par rapport à la 40^{ème} place qu'elle occupait en l'an 2000.

Le rôle du secteur privé et, en particulier, du secteur international de l'économie, est pleinement apprécié en Grèce, et le programme très ambitieux – et pénible – des réformes fiscales et structurelles que nous sommes en train d'exécuter reflète exactement ce besoin de rétrécir le secteur public et de rendre plus compétitif le secteur privé. C'est une tâche Herculéenne bien entendu, mais j'oserais dire qu'on peut déjà entrevoir les premiers signes positifs : malgré la récession qui continue et l'environnement mondial difficile, nous constatons, depuis presque un an, un rebondissement des exportations. Dans les premiers six mois de l'année courante, les exportations ont augmenté de 40% par rapport à la même période de 2010. Si ce rythme continue jusqu'à la fin de l'année, le volume total des exportations dépassera de 20% l'ancien record atteint en 2008.

Cela, entre autres, a mis un frein, le premier trimestre de l'année, à une chute du PIB qui perséverait pendant deux ans. Malheureusement, nous n'avons pas encore les résultats du deuxième trimestre pour voir si cette tendance se solidifie et peut contrebalancer les taux négatifs dans les autres secteurs.

Mesdames et Messieurs,

Vu cette re-orientation naissante de l'économie grecque,

vu les grands progrès enregistrés par l'économie marocaine durant la dernière décennie,

vu la complémentarité très nette et prononcée de nos échanges commerciaux,

vu le potentiel économique qui pourrait être libéré dans la région méditerranéenne entière à la suite des révolutions qui sont survenues dans les pays voisins une fois des régimes plus justes et stables puissent se mettre en place,

il devient urgent d'explorer les nouveaux horizons qui se présentent dès à présent. C'est pour cela d'ailleurs que nous attachons tant d'importance aux séances individuelles bilatérales « b 2 b » qui se tiendront tout de suite.

Pour ma part, je voudrais esquisser les progrès que nous avons faits récemment avec nos partenaires marocains au niveau institutionnel. En octobre, à Athènes, dans le cadre de la commission mixte, nous sommes arrivés à conclure:

- Un **Accord de Coopération en matière d'Assistance Administrative mutuelle dans le domaine des Douanes**,
- Un **Mémorandum d'Entente sur la Coopération industrielle**, et
- Un **Mémorandum d'Entente dans le domaine de la Normalisation et de l'Evaluation de la Conformité**.

Par ailleurs, des instruments de ratification relatifs à la **Convention tendant à éviter la Double Imposition et à prévenir l'Evasion Fiscale en matière d'Impôts sur le Revenu** entre le Royaume du Maroc et la République Hellénique ont été échangés. Par conséquent, ladite Convention est entrée en vigueur depuis le 17 Novembre 2010.

Conformément au Procès-verbal de la 7^{ème} Session de la Commission Mixte Interministérielle qui prévoyait «l'organisation de séminaires sectoriels et de journées d'information», un **Séminaire sur «le renforcement des relations économiques et commerciales bilatérales»** s'est tenu à Athènes le 29 Mars 2011.

Notre commerce bilatéral présente de grandes fluctuations temporelles et a été, sans aucun doute, négativement influencé par la crise financière internationale. Dans ce cadre, le volume du commerce bilatéral a reculé de 110 million € en 2007 à 69 million € en 2010. Cependant, au fur et à mesure que la Grèce rebondit économiquement et le Maroc réaffirme sa stabilité politique et sociale au sein des bouleversements dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient, se présente une grande variété d'opportunités concernant notre coopération bilatérale.

Dans cet esprit, parmi les sujets que nous allons aborder plus tard a Rabat, je retiens les suivants :

- Dans le cadre du **caractère méditerranéen commun** des deux pays, entreprendre des actions communes liées à la protection mutuelle des produits d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), ainsi qu'à la promotion du **Régime Méditerranéen**, profitant de son **inclusion récente dans la Liste Patrimoine Immatériel de l'UNESCO** à Nairobi, le 16 Novembre 2010,
- la Coopération Scientifique et Technologique, ainsi que l'échange du savoir-faire, et la réalisation des projets de la recherche scientifique et technique communs, en matière d'**aquaculture** et de **gestion des ressources de pêche maritime**,
- promouvoir les deux pays comme des pôles liés dans le réseau de croisières méditerranéennes ; encourager la coopération des associations d'agents de voyage,

de propriétaires de bateaux de croisière et d'autres professionnels dans le secteur du tourisme, afin d'augmenter l'influx touristique dans les deux pays,

- initier des visites d'experts et des échanges d'informations et de bonnes pratiques dans le domaine **de l'environnement et du développement vert.**
- accélérer les procédures pour la signature des accords concernant les **Transports Maritimes et les Transports Internationaux Routiers.** Redémarrer des **services aériens directs** entre les deux pays,
- procéder à la signature d'un **Accord Bilatéral de Coopération dans le domaine de l'Artisanat.**

Pour notre part, nous considérons l'Economie Marocaine comme une des plus développées, flexibles et dynamiques du Monde Arabe. Pour cette raison, elle constitue un pôle d'attraction pour des entreprises grecques qui voudraient explorer les opportunités du marché, en particulier dans les domaines des **Matériaux de Construction, de l'Équipement Agricole, les Systèmes d'Énergies Renouvelables, la construction et infrastructures et les systèmes de logistique.**

D'autre part, je voudrais signaler que la Grèce offre de multiples opportunités à la Communauté Marocaine d'affaires, suite à la création d'un nouveau cadre institutionnel et à la simplification des procédures qui rendent notre pays une destination attrayante pour des investissements étrangers. La plus grande priorité pour nous, c'est l'établissement d'un climat d'investissements favorable, un objectif qui est supporté aussi à travers un programme de privatisations de très grande envergure, et à travers la réduction progressive de l'impôt général sur les sociétés et la législation concernant le Partenariat Public Privé (PPP).²

Un dernier mot pour féliciter la Confédération Générale des Entreprises Marocaines (CGEM) et la Fédération des Entreprises Hellénique (SEV) qui ont profité du dynamisme courant de nos relations bilatérales afin d'offrir aux entrepreneurs des deux pays l'opportunité de se réunir et examiner des possibilités de coopération au profit mutuel. D'ailleurs, nous saluons avec enthousiasme **l'inauguration du Conseil d'Affaires**

² En outre, je tiens à souligner que notre Gouvernement encourage et appuie de manière active les entrepreneurs grecs qui s'efforcent d'élargir le spectre de leurs activités à l'étranger. Il est vivement recommandé de contacter, en toute occasion, les services compétents du Ministère Hellénique des Affaires Étrangères, qui peuvent fournir des renseignements courants et fiables, dérivés de notre réseau global extensif d'Ambassades, Consuls et Bureaux d'Affaires Économiques et Commerciales.

Helléno-Marocain, sous les auspices de la CGEM et de SEV, et nous applaudissons son futur rôle visant à institutionnaliser et promouvoir systématiquement la dynamisation de nos relations économiques et commerciales bilatérales.

Je vous souhaite tout succès et des résultats concrets aux travaux du Forum d'Affaires, ainsi qu'aux réunions individuelles entre les entrepreneurs des deux pays.

Je vous remercie de votre attention.